

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Lysol® Brand III Disinfectant Spray, All Scents (Aerosol)



HEALTH • HYGIENE • HOME

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: Lysol® Brand III Disinfectant Spray, All Scents (Aerosol)
Fournisseur	: Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9 CANADA Telephone: +1 905 283 7000
Utilisations	: Multipurpose Cleaner
Utilisation du produit	: Consommateur
n° SDS	: D0224478 v4.0
Formulation #:	: 1178-172 (0175917 v1.0 & 0242193 v2.0) Crisp Linen 1338-015 (0175918 v1.0 & 0258756 v1.0) Spring Waterfall 1338-018 (0175934 v1.0) Green Apple / Green Apple Breeze 1338-021 (0175938 v1.0) Crisp Berry 1338-019 (0175919 v1.0) Country 1338-026 (0175929 v1.0) Country Morning Breeze
DIN #	: 02279177
UPC Code / Sizes	: Tin plate steel cans Crisp Linen - 6 oz, 12.5 oz, 19 oz, 350g "To Go" Crisp Linen - 1 oz, 28 g Spring Waterfall - 12.5 oz, 19 oz, 350g Green Apple - 350g Crisp Berry - 12.5 oz, 19 oz, 350g Country - 350g Country Morning Breeze - 350g
Manufacturier	: Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV 399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225 +1 973 404 2600
Date de validation	: 22/04/2015.
Numéro d'appel d'urgence :	1-800-338-6167
Transport Téléphone d'urgence:	: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

D0224478 v4.0

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences

État physique : Liquide. [Aérosol.]

Couleur : Clair.

Odeur : Caractéristique.

Mention d'avertissement : DANGER
EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.
CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ

Mesures de précaution : Tenir hors de portée des enfants. CONTENU SOUS PRESSION. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne pas percer le contenant, le jeter au feu, l'entreposer à des températures excédant 120°F ou directement au soleil. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Éviter le contact avec les yeux et Nourriture. Se laver soigneusement après manipulation.

Statut OSHA/HCS : Ce produit est considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200).

Effets aigus potentiels sur la santé

Peau : Légèrement irritant pour la peau.

Yeux : Modérément irritant pour les yeux.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques : Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux.

Cancérogénicité : Contient des substances pouvant causer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Organes cibles : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, poumons, le système reproducteur, foie, le coeur, les voies respiratoires supérieures, peau, yeux, système nerveux central (SNC).

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Mentions de danger :

3. Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	%
Ethanol	64-17-5	30 - 60
n-butane	106-97-8	5 - 10
Propane	74-98-6	1 - 2.5

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Premiers soins

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Protection des sauveteurs** : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Note au médecin traitant** : Contains denatured ethanol; ingestion may result in ethanol poisoning.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité Remarque : Non disponible.

Explosibilité Remarque : Non disponible.

Inflammabilité du produit : Aérosol inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

Moyens d'extinction

Utilisables : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables : Aucun connu.

Dangers particuliers de la substance ou du mélange

Dangers spéciaux en cas d'exposition : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

NFPA (30B) aérosol Inflammabilité : Teneur 1

Danger d'incendie ou de projection. : Les aérosols peuvent exploser sous une chaleur extrême et se transformer en projectiles.

Conseils pour les pompiers

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Remarque spéciale sur les risques d'explosion

Sensitivity to mechanical impact

Non disponible.

Sensitivity to static discharge

Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Éviter l'exposition - se procurer des

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

Ne pas perforer ou incinérer CONTENU SOUS PRESSION

Entreposage

: Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (120°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

LES CONTENANTS DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. Contenant sous pression. Protéger de la lumière directe du soleil et ne pas exposer à des températures supérieures à 55°C. Ne pas perforer ou brûler après usage. Conserver à l'écart des sources d'inflammation.

Les incendies impliquant des aérosols inflammables sont graves et peuvent se propager très rapidement. Les entrepôts et magasins contenant des produits aérosol doivent par conséquent les séparer des autres zones par une construction qui résisterait au feu pendant au moins une demi-heure. Les magasins doivent être bien aérés, plus particulièrement aux niveaux inférieurs. La ventilation naturelle qu'offre un grand entrepôt ouvert est généralement adéquate. Éviter d'entreposer les aérosols dans un sous-sol lorsque c'est faisable.

EPA Produit

: L'usage de ce produit en contradiction avec son étiquetage représente une violation de la loi fédérale.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

<u>Limites d'exposition professionnelle</u>		<u>MPT (8 heures)</u>			<u>LECT (15 mins)</u>			<u>Plafond (ACGIH TLV)</u>			<u>Notations</u>
<u>Ingredient</u>	<u>Nom de la liste</u>	<u>ppm</u>	<u>mg/m³</u>	<u>Autre</u>	<u>ppm</u>	<u>mg/m³</u>	<u>Autre</u>	<u>ppm</u>	<u>mg/m³</u>	<u>Autre</u>	
butane	US ACGIH 6/2013	-	-	-	1000	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	1000	-	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	600	-	-	750	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	800	-	-	-	-	-	-	-	-	
	QC 12/2012	800	1900	-	-	-	-	-	-	-	
Alcool éthylique	US ACGIH 6/2013	-	-	-	1000	-	-	-	-	-	
	AB 4/2009	1000	1880	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	-	-	-	1000	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	-	-	-	1000	-	-	-	-	-	
	QC 12/2012	1000	1880	-	-	-	-	-	-	-	
Propane	AB 4/2009	1000	-	-	-	-	-	-	-	-	
	BC 7/2013	1000	-	-	-	-	-	-	-	-	
	ON 1/2013	1000	-	-	-	-	-	-	-	-	

Procédures de surveillance recommandées : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Respiratoire : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains :

- Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection oculaire/faciale : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques.

Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.

D0224478 v4.0

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- Autre protection** : Non disponible.

9. Propriétés physico-chimiques

- État physique** : Liquide. [Aérosol.]
- Point d'éclair** : coupelle fermée: 25.6°C (78.1°F)
- Durée de combustion** : Non applicable.
- Vitesse de combustion** : Non applicable.
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Limites d'inflammabilité** : Non disponible.
- Couleur** : Clair.
- Odeur** : Caractéristique.
- Goût** : Non disponible.
- Poids moléculaire** : Non applicable.
- Formule moléculaire** : Non applicable.
- pH** : 10.8 à 11.8 [Conc. (% w/w): 100%]
- Point d'ébullition/condensation** : Non disponible.
- Point de fusion/congélation** : Non disponible.
- Température critique** : Non disponible.
- Densité relative (g/ml)** : 0.8667 à 0.8967 g/cm³ [20 to 25°C]
- Bulk density** : 7.1 à 7.5 lbs/gal
- Pression de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur** : Non disponible.
- Volatilité** : Non disponible.
- Seuil de l'odeur** : Non disponible.
- Vitesse d'évaporation** : Non disponible.
- TDAA** : Non disponible.
- Viscosité** : Non disponible.
- Ionicité (dans l'eau)** : Non disponible.
- Propriétés de dispersibilité** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
- Remarques physico-chimiques** : Non disponible.
- Produit en aérosol**
- Type d'aérosol** : Pulvérisation
- Chaleur de combustion** : 21.41 kJ/g
- Distance d'inflammation** : <45.72 cm

D0224478 v4.0

10. Stabilité du produit et réactivité

Réactivité	: Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Tenir loin de la chaleur extrême. Protéger de l'humidité. Keep from freezing. Ne pas stocker au dessus de 50 ° C
Matériaux incompatibles	: ***TO BE TRANSLATED***
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
butane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m³	4 heures
Alcool éthylique	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	124700 mg/m³	4 heures
	DL50 Orale	Rat	7 g/kg	-
*Lysol® Brand III Disinfectant Spray, All Scents (Aerosol)	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>2.12 mg/l	4 heures Maximum attainable concentration

Conclusion/Résumé : Non classé. Nocif. *

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Alcool éthylique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	0.066666667 minutes 100 milligrams	-
	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 microliters	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	400 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligrams	-
*Lysol® Brand III Disinfectant Spray, All Scents (Aerosol)	Yeux - Opacité de la cornée	Lapin	< 1	72 heures	4 jours
	Peau - Indice d'irritation dermique primaire (PDII)	Lapin	0.3	4 heures	72 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

D0224478 v4.0

11. Informations toxicologiques

Peau : Légèrement irritant pour la peau. *

Yeux : Modérément irritant pour les yeux. *

Respiratoire : Non disponible.

Sensibilisant

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Peau : Non disponible.

Respiratoire : Non disponible.

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Alcool éthylique	A3	1	-	-	-	-

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Térogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.						

Conclusion/Résumé : Non disponible.

D0224478 v4.0

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Alcool éthylique	Aiguë CE50 17.921 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CE50 2000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 25500 µg/l Eau de mer	Crustacés - Artemia franciscana - Larve	48 heures
	Aiguë CL50 42000 µg/l Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	4 jours
	Chronique NOEC 4.995 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 0.375 u/L Eau douce	Poisson - Gambusia holbrooki - Larve	12 semaines

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Facteur de bioconcentration : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

Toxicité des produits de biodégradation : Non disponible.

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

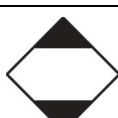
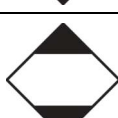
Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Reportez-vous à la Section 7 : **MANUTENTION ET ENTREPOSAGE** et à la Section 8 : **CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE** pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

D0224478 v4.0

14. Informations relatives au transport

Pour le transport longue distance des matières en vrac ou des palettes rétractées, consulter les sections 7 et 10.

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1	-		Quantité limitée
Classification pour le TMD	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1	-		Quantité limitée
Classement mexicain	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1	-		Quantité limitée
Classe IMDG	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1	-		Quantité limitée
Classe IATA-DGR	UN1950	Aérosols, inflammables	2.1	-		See DG List

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations réglementaires

États-Unis

Réglementations États-Unis

TSCA 8(a) PAIR: Alcool butylique tertiaire

SARA 302/304: Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 311/312 Identification des dangers: Risques d'incendie, Danger d'intoxication différée (chronique)

CWA (Clean Water Act) 311: ammoniac, solution aqueuse

CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées: butane; Propane

Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs) : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class I Substances : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances : Non inscrit

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Non inscrit

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

SARA 311/312 HCS 1994

Classification : Risques d'incendie
Danger d'intoxication différée (chronique)

Information sur les composants

D0224478 v4.0

15. Informations réglementaires

Nom	%	Risques d'incendie	Décompression soudaine	Réactif	Risque immédiat (aigu) pour la santé	Danger d'intoxication différée (chronique)
butane	5 - 10	Oui.	Oui.	Non.	Non.	Oui.
Alcool éthylique	30 - 60	Oui.	Non.	Non.	Oui.	Oui.
Propane	1 - 2.5	Oui.	Oui.	Non.	Non.	Oui.

Réglementations d'État

- Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; BUTANE; PROPANE
- New York** : Aucun des composants n'est répertorié.
- New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; ALCOHOL; BUTANE; PROPANE
- Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: DENATURED ALCOHOL; BUTANE; PROPANE

Canada

- SIMDUT (Canada)** : Classe B-2: Liquide inflammable
Classe B-5: Aérosol inflammable.

Listes canadiennes

- INRP canadien** : Les composants suivants sont répertoriés: Éthanol; Butane (tous les isomères); Propane
- Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.
- Inventaire du Canada** : Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	1
Inflammabilité	3
Risques physiques	0
Protection individuelle	B

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis) :

16. Autres informations



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Teneur 1

Reprinted with permission from NFPA 704-2001, Identification of the Hazards of Materials for Emergency Response Copyright ©1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This reprinted material is not the complete and official position of the National Fire Protection Association, on the referenced subject which is represented only by the standard in its entirety.

Copyright ©2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269. This warning system is intended to be interpreted and applied only by properly trained individuals to identify fire, health and reactivity hazards of chemicals. The user is referred to certain limited number of chemicals with recommended classifications in NFPA 49 and NFPA 325, which would be used as a guideline only. Whether the chemicals are classified by NFPA or not, anyone using the 704 systems to classify chemicals does so at their own risk.

Date d'édition : 22/04/2015.

Date de publication précédente : 05/05/2010

Version : 4

Élaborée par : Reckitt Benckiser LLC.
Product Safety Department
1 Philips Parkway
Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.
FAX: 201-476-7770

Commentaires à l'issue de la révision : Update & Revision of the SDS.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.